Département d'Indre-et-Loire
Arrondissement de Loches
Commune de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 OCTOBRE 2026
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
Affiché en exécution de l'article L. 2121.25 du code général des collectivités territoriales

DÉLIBÉRATIONS :

N°2026-56 : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ORANGE– APPROUVÉE

Le conseil municipal décide d'instituer, à compter de l'exercice 2026, une redevance pour occupation du domaine public (RODP) routier et non routier par les exploitants de réseaux de télécommunications ouverts au public.

- **FIXE** le montant de cette redevance aux taux plafonds réglementaires en vigueur au 1er janvier de l'année concernée. Pour l'année 2026, les tarifs appliqués seront les suivants :
  - Réseau routier - Artères en sous-sol (souterrain) : 49,11 € par kilomètre et par artère.
  - Réseau routier - Artères en surface (aérien) : 65,49 € par kilomètre et par artère.
  - Réseau routier - Autres installations au sol **:** 32,74 € par mètre carré au sol.
- **DÉCIDE** que ces tarifs seront automatiquement réévalués chaque année au 1er janvier par application des plafonds réglementaires publiés par l'État.
- **DÉCIDE** de procéder à la régularisation des redevances dues au titre des exercices 2022, 2023, 2024 et 2025 pour l'occupation de fait du domaine public par l'opérateur Orange. Les tarifs appliqués seront strictement conformes aux plafonds réglementaires fixés par l'État pour chacune de ces années de référence.
  - Tableau des gains pour la commune – soit un montant de 7 775.92 €

ANNEE	Montant
2026	1620.83
2025	1605.65
2024	1592.96
2023	1549.30
2022	1407.19

N°2026-57 : SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE COLLEGE DE LIGUEIL – APPROUVÉE

Le collège de Ligueil demande une subvention pour un voyage scolaire qui s'est déroulé du 31 mars au 3 avril 2026 à la base de plein air LATHUS SAINT REMY.
6 élèves domiciliés sur la commune ont participé à ce voyage. Le montant réglé par les familles s'élève à 161,00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le versement d'une subvention de 20,00 € par famille pour ce voyage.

N°2026-58: DEGREVEMENT TAXES FONCIERES POUR PERTE DE RECOLTE – REVERSEMENT AU FERMIER – APPROUVÉE

Un dégrèvement de la taxe foncière pour perte de récolte a été effectué par le service des impôts fonciers (suite à la sécheresse).

La commune étant propriétaire de plusieurs parcelles concernées par ce dégrèvement, celle-ci doit reverser le montant alloué au fermier qui loue les terres

Le conseil municipal autorise le maire à reverser aux fermiers les sommes allouées à la commune au titre du dégrèvement de la taxe foncière pour perte de récolte :

Parcelle	Superficie	Montant du loyer annuel	Montant du dégrèvement
C 1348	1 ha 8	244,00 €	26,00 €
ZO 67	6240 m²	51,00 €	4,00 €
ZD 21	5168 m²	48,00 €	3,00 €

QUESTIONS DIVERSES :

Liste des décisions prises :

Le maire informe le conseil municipal des décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales - délégation consenties au maire par le conseil municipal :

Droit de Préemption Urbain :

- Le terrain bâti situé 4 rue Dangé d'Orsay cadastré section C n°374 n'a pas été préempté
- Le terrain bâti - garage - situé Route de la Liberté cadastré section C n° 402 n'a pas été préempté
- Le terrain bâti situé 10 rue de l'Abbé Favoreau cadastré section C n°363 n'a pas été préempté.

Finances :

- Signature d'un devis avec TM Nettoyage d'un montant de 1700,00 € - pour le nettoyage de la boulangerie
- Signature d'un devis avec la société 3 PROTECTION – Consigne utilisation extincteurs - 32 consignes à renouveler– 879.31 €
- Signature d'un devis avec la société ENERGIO – étude thermique obligatoire pour le remplacement des menuiseries du bar-restaurant : 2 800.00 € TTC – pour permettre d'obtenir une subvention dans le cadre du programme CRST (*Contrat régional de Solidarité Territoriale*)
- Signature d'un devis avec l'ent. AXIMUM d'un montant de 930,98 € – achat miroir double sur mât sortie place Jasnin

BATIMENTS –

TRAVAUX BOULANGERIE

TRAVAUX - montant total estimatif des travaux – 16 500.00 € TTC

- Démolition de la cloison
- Remise en état de la boulangerie – nettoyage en profondeur du magasin + locaux de production
- Réglage de la porte
- Peinture de la devanture
- Installation d'une PAC Air-air
- Installation de luminaires – remplacement des tubes néons-fluo

DATE PREVISIONNELLE D'OUVERTURE DE LA BOULANGERIE : FIN JANVIER

AUTRES DEVIS EN COURS

Rénovation de la salle des fêtes – peinture, rideaux, sono

Remplacement des menuiseries du bar-restaurant

Remplacement de la porte du local comité des fêtes

PROGRAMME D'ENTRETIEN DES FOSSÉS

Les travaux d'entretien des fossés ont été réalisés par l'ent. VILLAUMÉ - montant : 7 248.00€ TTC

TRAVAUX ACCOTEMENT ROUTE DE GRILLEMONT

Les travaux de mise à niveau des accotements en calcaire ont été réalisés par l'ent. MOREAU TP – montant : 4 290.00 € TTC

SIGNALISATION ROUTIERE

Des travaux de signalisation seront réalisés : miroirs sortie place Jasnin, modification zone 30, panneau priorité à droite Route qui mène à La Voltière

PROJET D'AMÉNAGEMENT – MONUMENT AUX MORTS DE LA PLACE RUE DE L'EGLISE
Un projet d'aménagement d'un monument aux morts sur la place de la Rue d'église est en cours.
Un aménagement paysager de la place sera également réalisé.
Ces travaux seront réalisés avant la cérémonie du 8 mai 2027.

PRÉSENTATION DU PROJET AGRIVOLTAIQUE – LA HAUTE GARANDERIE
Présentation du projet mené par la société NEXUN -superficie : 14 ha
Le conseil municipal donnera son avis sur ce projet au conseil municipal de novembre – proposition d'émettre un avis défavorable.

ACHAT VEHICULE ELECTRIQUE POLYVALENT
Devis en cours auprès de la société Ets ANDRE et UGAP (Centrale d'achat public)

OPERATION BROYAGE DE VEGETAUX – COMMUNAUTE DE COMMUNES

La commune a été sélectionnée pour l'opération de broyage des végétaux organisée par la communauté de communes

- Lieu de l'opération : Parking de l'école
- Date de dépôt, broyage et distribution **mercredi 18 novembre après-midi de 14h à 18h**.

Il faudra lancer une campagne d'inscription, environ 15 minutes par personne pour 5 m

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE + REPAS DES AINÉS

Cérémonie – rdv à 10 h 45 place de la mairie

Repas des aînés à partir 12 h 30– invitation envoyée aux personnes de 65 ans et plus

Visite de l'association Nature et Fruits - état des lieux des arbres fruitiers du parc Saint-Martin – de nouveaux arbres seront replantés pour remplacer les arbres morts (pruniers + pommiers) + en février-mars : l'association reviendra pour réaliser des greffes + taille

STAGIAIRE

Des stagiaires du lycée Apprenti d'Auteuil seront présents – niveau BAC PRO et BTS en aménagement paysager entre le 19 octobre et le 20 novembre.

PROJET AVEC L'IME DE BEAULIEU

Un atelier décoration de Noël (déco de palettes…) sera réalisé tous les vendredis de novembre/ début décembre – lieux: local des services technique – une affiche sera transmise à diffuser au public

Le maire,

Jean-Michel LIAUDOIS

La prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le mardi 10 novembre 2026